Notice de montage et d'utilisation du dispositif de réglage de pression pour fioul DRS – OEG

Le choix de l'endroit d'installation du DRS doit être fait de sorte qu'aucune gêne ne vienne compromettre les interventions de maintenance et d'entretien sur le brûleur.

1. Les conduites et armatures doivent être libres de toute souillures et autres particules de saleté.
2. Toutes les conduites et raccordements doivent être étanches et montées hors tensions.
3. Le branchement électrique de l'électrovanne se fait en parallèle du moteur du brûleur, de sorte que l'électrovanne s'ouvre dès la phase de préventilation.
4. Brancher les flexibles au brûleur. Retour en haut, arrivée en bas !
5. Ouvrir les obturateurs du filtre et de l'évent automatique.
6. Démarrer le brûleur et obturer au niveau de l'évent à partir du moment où plus d'air ne s'écoule.
7. Le réducteur de pression doit être positionné, côté brûleur, à environ 0,5 bar.
8. Les robinets à bille du manomètres et de l'évent doivent rester obturés et ne doivent être ouverts que dans le cadre de travaux d'inspection et de réglage.

Le filtre doit être changé tous les ans, ou plus souvent si nécessaire, selon le niveau d'encrassement.

Vérifier la pression primaire du DRS 10 et DRS 35 tous les trimestres, selon DIN 4807. Veiller ici à utiliser des remplisseurs de vases originaux. La pression primaire doit s'élever à environ 0,5 bar.

Si ce n'est pas encore le cas, équiper le bac de récupération intégré d'un système de détection de fuite.
Nous conseillons à cet effet d'employer un OST 400 (120 540 240) ou un OST 400BS avec fiche de connexion à 7 pôles (120 540 250).

Un compteur fioul peut être installé à tout moment.
DRS 05 : 120 570 540 ; DRS 1 : 120 570 550 ; DRS 10 : 120 570 560 ; DRS 35 : 120 570 570

Cette notice est destinée exclusivement à du personnel qualifié.

Les travaux sur des conduites fioul ne peuvent être effectués que par du personnel qualifié en vertu de la législation en vigueur.

Les travaux électriques ne doivent être effectués que par des électriciens.

Données techniques

Article N° 120 570 500
Dispositif de réglage de pression pour fioul DRS – OEG

Pour le montage avant brûleur de systèmes d'accumulation de pression, de contenance de pression, ou de dérivation de pression dans des systèmes de recirculation.
Pour la pose, tenir compte à la fois de la consommation maximale de fioul et de la quantité maximale de fioul en retour.

Le dispositif de réglage de pression pour fioul de chauffage se compose de :

- filtre à godet en métal et obturateur
- pièce de passage pour compteur fioul (pour pose ultérieure d'un compteur)
- électrovanne (fermée lorsque le brûleur est à l'arrêt)
- câble de branchement de l'électrovanne, 1.900 mm de long (branchement en parallèle du moteur du brûleur)
- réducteur de pression (réduit la pression primaire à environ 0,5 bar)
- vase d'expansion pour accumulation de pression ou de circulation
- manomètre (de -1 à + 5 bar) avec robinet à bille
- évent rapide avec robinet à bille
- armature d'équilibrage de la pression (piège à dilatation thermique)
- à monter dans le bac de récupération
- matériel de fixation pour un montage mural ou au sol

Le montage peut se faire à gauche ou à droite

Raccord filtre :	3/8'' femelle
Raccord brûleur :	3/8'' male intérieur conique
Débit :	jusqu'à 90 l/h soit puissance brûleur de 900 kW
Débit de retour :	environ 140 l/h
Contenu :	environ 0,5 litre
Longueur :	465 mm
Hauteur :	320 mm
Largeur/profondeur.	100 mm

Vue de côté **Vue de face**